

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

*Le Secrétaire d'Etat*  
2019-0628450

Paris, le 17 OCT. 2019

Mesdames les Sénatrices,  
Monsieur le Sénateur,

Je fais suite, par la présente, à votre courrier daté du 10 juillet 2019 relatif à la proposition de loi « visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris. »

Je vous informe que le ministère a mis en ligne sur son site internet une rubrique sur le référendum d'initiative partagée. Elle détaille cette procédure, ainsi que les modalités de participation au référendum ouvert par le décret n° 2019-572 du 11 juin 2019.

Les postes diplomatiques et consulaires ont reçu un kit de communication qui présente le référendum d'initiative partagée, la proposition de loi et les modalités de dépôt de soutien à cette proposition de loi. Ces informations ont été relayées sur les sites et/ou les réseaux sociaux de plus de 130 de nos représentations à l'étranger et restent consultables pour tous les Français de l'étranger qui le souhaitent. Par ailleurs, ces informations ont également été relayées sur la page Facebook (Pégase) de la DFAE. Une nouvelle campagne de communication a eu lieu à compter du 21 août via les réseaux sociaux.

Concernant le recueil lui-même des soutiens, je suis conscient des difficultés rencontrées par certains de nos compatriotes. Les cas les plus fréquemment rencontrés semblent liés au fait, soit de ne pas ou ne plus être inscrit sur les listes électorales de la commune ou du consulat, soit à une différence entre l'état civil saisi et celui indiqué sur ces listes.

.../...

Mesdames Claudine LEPAGE et Hélène CONWAY-MOURET  
Monsieur Jean-Yves LECONTE  
Sénateurs représentant les Français établis hors de France  
Palais du Luxembourg  
15, rue de Vaugirard  
75291 PARIS Cedex 06